

Le Chavannois

BULLETIN MUNICIPAL
Edition 2024



CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE

Sommaire

Vie communale p. 3

Equipe municipale
Mot du maire
Budget
Pompiers
SIVOS

Vie associative p.16

Comité des fêtes
Comité de fleurissement
Club amitiés loisirs
Société de chasse
Conscrits
Comité cycliste
Les 3 Sous
Association Chavannoise Loisirs et Culture
Chavannes's Country Club
Jumelage
Bresse Foot 01
Amicale des donneurs de sang
Les croqueurs de pommes

Infos p.30

Environnement
Maison de l'Eau
Office de Tourisme
Etat civil
Recensement
Infos utiles
Calendrier des manifestations

Rétro 2023 p. 10

Voeux du maire
Cérémonie des pompiers
Incendie au Domaine de Mareste
Portes ouvertes des pompiers
Soirée théâtre
Cérémonie du 8 mai
Départ en retraite d'Eric Charvet
Tempête
Fête du village
Concert Terre et Pierres des Haute Bresse
Cérémonie du 11 novembre
Repas des anciens
Illuminations
Marché de Noël

Vie sociale p.26

ADMR
ADAPA
AIDS
ASC
Ain Domicile Services
Croix Rouge
ADIL
Portage de repas
Aide au transport



MAIRIE DE CHAVANNES SUR REYSSOUZE

Téléphone: 03 85 30 33 15
mairie@chavannessurreyssouze.fr
www.chavannessurreyssouze.fr

Ouvert le Lundi et Jeudi 9h à 12h
et le Vendredi de 14h à 18h30

Accueil téléphonique: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

*Articles fournis par les associations,
la mairie n'intervient pas sur leur contenu.*

Bulletin municipal imprimé en 380 exemplaires.
Mise en page et impression : Apostrophe Communication Graphique - Romenay

VIE COMMUNALE

L'équipe municipale



Mme DOUARD Dominique, Maire

Mme SATIN Séverine, 1^{ère} adjointe (Communication)

M. PANNETIER Stéphane, 2^e adjoint (Bâtiments-Urbanisme)

Mme COULON Chantal, 3^e adjointe (Voirie- Assainissement-Réseaux)

Mme VERNIER Nathalie, 4^e adjointe (Affaires sociales)

Mme ARANCIO Lydia, conseillère

M. BOUVARD Kévin, conseiller

M. CHEVAUCHET Michel, conseiller

M. CLAIRE Mickael, conseiller

M. CLERC Michel, conseiller

M. JOUBERT-LAURENCIN Anthony, conseiller

Mme MARGUIN Nadège, conseillère

M. MORAND Christophe, conseiller

M. MOREL Ludovic, conseiller

Mme NOBLET Cécile, conseillère

Mme RIGAUD Géraldine, secrétaire de Mairie

M. CHARLES Jonathan, agent technique

Mme MARIN Manuela, agent polyvalent

Edito

Chères chavannoises, chers chavannois,

Voici l'occasion de faire le point sur l'année passée et de dresser les perspectives de l'année qui débute.

Avant tout, je veux vous dire combien je suis fière et heureuse d'aider mes concitoyens, les habitants de Chavannes pour vivre bien ici, dans notre commune.

La commune, c'est une communauté vivante, humaine. Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui y participent activement.

D'abord, les élus municipaux. 14 femmes et hommes qui sont à la disposition des autres, qui émettent des idées, transmettent les souhaits, discutent, partagent, débattent, décident, valident, agissent, accompagnent, cherchent à améliorer encore et encore, et sont présents à chaque instant pour notre bien commun.

Le personnel communal : nos trois employés qui, par leur énergie, font fonctionner tous les rouages techniques et administratifs de notre commune : Manuela qui entretient tous nos locaux, Jonathan qui, sur les routes quelle que soit la météo, élague, coupe, creuse, nettoie, ramasse et gère au mieux les incivilités courantes sur notre commune et aux abords, Géraldine qui assure votre accueil au quotidien avec sourire, qui est à l'écoute, qui trouve toujours une solution, qui est en première ligne face à la préfecture et à la trésorerie, face aux tracasseries administratives.

C'est un enthousiasme groupé, qui permet d'aller plus loin grâce à vous toutes et tous, bénévoles d'associations, forces de l'ordre et de secours... Je crois sincèrement qu'il n'y a pas d'équilibre sans collectivités locales autonomes et responsables, sans confiance aux citoyennes et citoyens. Il serait temps que l'Etat nous entende et redonne aux communes et aux maires les moyens nécessaires à une gestion de terrain. Au lieu de cela, les décisions gouvernementales nous étranglent et nous condamnent à vivoter, le zéro artificialisation et le PLUI nous privent de nouvelles constructions, menaçant nos écoles. La rigueur écologique impose dans nos campagnes de nouvelles règles en dépit, quelquefois, du bon sens. Les compétences confiées aux communautés de communes prennent aux maires le pouvoir décisionnaire sur leur propre territoire, créant ainsi des inégalités entre les membres d'une même communauté, je ne citerai que les ordures ménagères dont nous n'avons pas pu harmoniser les tarifs entre les deux ex-cantons. Les demandes de l'Etat sont de plus en plus pressantes : zéro artificialisation, énergies nouvelles, bornes de chargement électriques, panneaux solaires, éoliennes...

Sur le plan économique, outre la hausse brutale du coût de l'énergie, nous subissons aussi l'inflation. Dans nos municipalités, la traduction de cette crise se manifeste par des augmentations spectaculaires de nos dépenses de fonctionnement qui se conjuguent notamment à la stagnation des dotations de l'état, à la hausse des taux d'intérêts et à la perte progressive de notre autonomie fiscale avec la suppression de la taxe d'habitation et de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises.

Je n'oublie pas de mentionner les investissements récurrents liés à la rénovation et l'entretien des bâtiments, à la voirie et au renouvellement de matériel. Malgré un prêt relais de 350 000 €, pesant sur les finances de la commune sur 2 ans, contracté par l'équipe précédente pour la rénovation de la salle des fêtes, nous avons pu faire sur 2022/2023 quelques investissements : en 2022 il y avait déjà eu la création du Citystade pour un coût total de 86 857,20 €, avec des subventions à hauteur de 59 606 €, soit un reste à charge de 27 251,20 €. Fin 2022, nous avons financé le nouveau camion de pompiers à hauteur de 8 000 €, sur un montant total de 11 900 €, le nouveau columbarium de 12 cases et de nouvelles cavurnes pour un montant de 9081,50 €, avec une subvention DETR (Etat) de 1412 €, un aménagement d'accès à certaines tombes pour 2470 €.

En 2023, notre effort principal s'est porté sur le remboursement de ce prêt relais, mettant de côté tout projet plus ample sur la commune et tout investissement d'envergure : c'est chose faite, nous avons remboursé ces 350 000 € en une seule fois, la commune n'est pas surendettée et ses finances sont saines.



Les travaux de voirie ont nécessité 49 743 € et 17 568 € dont le PATA. Nous avons commandé une nouvelle élagueuse pour un montant de 32 400 € avec une reprise de 8 000 € de l'ancienne (livraison avril), nous avons remplacé le véhicule de la commune par un Peugeot Partner (7 900 €), l'ancien ayant déjà eu un changement de moteur et trop de réparations coûteuses. Il est malheureusement impossible de revenir sur les choix passés, il n'a pas été jugé indispensable de maintenir une vie si ténue soit-elle, dans le bourg comme d'autres petites communes autour de nous l'ont fait (Saint-Etienne, une boulangerie/petite restauration, son futur restaurant, Ozan, son tabac/épicerie, Sermoyer épicerie, agence postale, qui s'associe avec Arbigny pour l'école, les pompiers). C'est cela le rôle d' élu : réfléchir sur le long terme, préparer et ouvrir la commune à l'avenir, entreprendre, oser et investir pour le présent mais aussi pour le futur.

Notre commune n'a pas de biens immobiliers, pas de loyers pouvant aider à des financements, les appartements au-dessus de la mairie et de l'école ayant été cédés à la SEMCODA pour 50 ans, pas de locaux à exploiter, il nous manque les points essentiels d'une vie réelle au bourg : petit commerce et local culturel avec médiathèque par exemple. Aucune de nos idées ne peut être permanente : distributeur de pain, qui n'a pas perduré, distributeur de pizzas bientôt. Nous ne sommes plus qu'une commune de passage et il n'y a pas pour l'instant de solution à ce désert.

Heureusement, les associations, elles, sont bien présentes, je veux saluer une nouvelle fois la reprise des animations, leur franc succès, le dynamisme et la participation positive à toutes mes demandes des membres et des bénévoles de ces associations, et je salue la présence nombreuse des chavannoises et chavannois lors de ces événements ; la communication fonctionne au mieux dans notre commune, vous, Chavannois, vous vous deviez d'être informés et c'est le cas maintenant (chavannes actu, panneau pocket, facebook, site internet de la commune), j'en remercie tout particulièrement ma première adjointe qui en a la charge. Il nous faut maintenant nous projeter sur 2024 et plus, vous l'avez sans doute lu dans la presse : la ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, madame Faure, a procédé à l'annonce de l'ensemble des communes lauréates du programme « Villages d'avenir » le jeudi 21 décembre. Le projet que j'aurai l'occasion de développer et que j'ai présenté dans ce cadre a donc été retenu. Il concerne l'aménagement et la sécurisation du bourg. Pour ce faire, nous serons donc accompagnés par les services de l'Etat.

Voilà, chères chavannoises, chers chavannois, les bilans que je souhaitais partager avec vous en ce début de nouvelle année, la certitude d'une gestion à la fois sage et volontariste. C'est cela la feuille de route d'un élu : maintenir l'investissement public, offrir un service de qualité à ses concitoyens, compenser les baisses de recettes de fonctionnement sans alourdir la fiscalité.

Je vous souhaite donc de bons vœux dans nos projets municipaux et tout naturellement ces vœux se tournent vers vous. Que cette nouvelle année 2024 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher de la mairie pour rencontrer les nombreuses associations qui animent notre vie communale. Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels, familiaux, de santé, ainsi qu'à vos familles.

Le Maire, Dominique DOUARD

VIE COMMUNALE

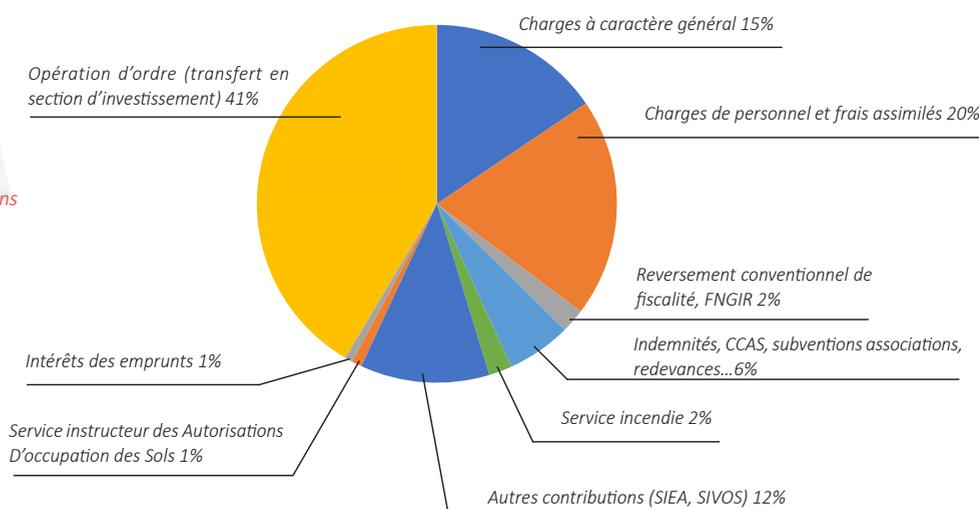
le budget

FONCTIONNEMENT

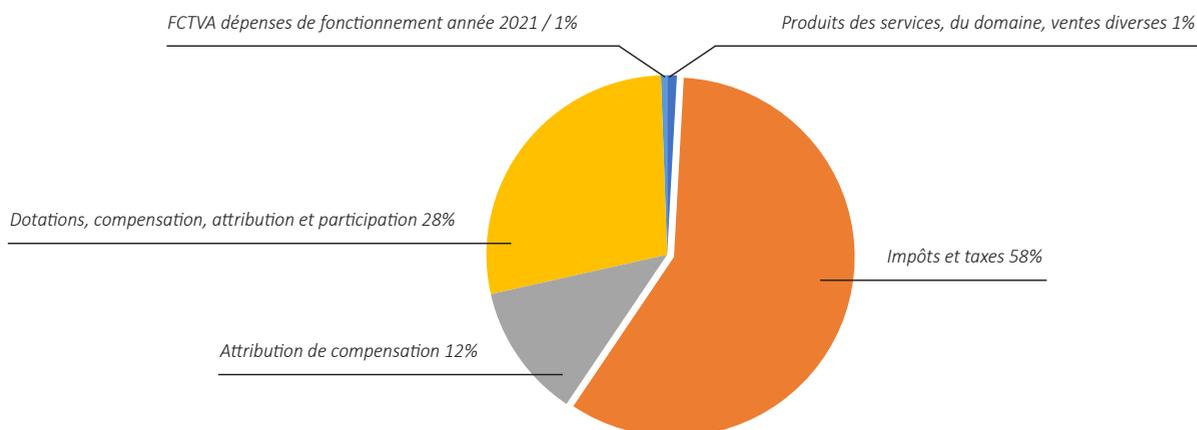
Attributions des subvention aux associations pour 2023	
Club Amitié Loisirs	80 €
Chavannes Country Club	350 €
Chavannes En Fleurs	500 €
Proximi Caa	100 €
La Prévention Routière	60 €
Comité des fêtes	2 000 €
Comité cycliste	200 €
Bresse foot 01	100 €
Association Chavannoise Loisirs et Culture	150 €
Amicale des Donneurs de sang	60 €

Le montant des subventions versées aux associations est soumis depuis 2023 sur décision de l'Etat, à la demande et aux projets proposés par chacune de ces associations.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023	604 630,57 €
Charges à caractère général	93 801,14 €
Charges de personnel et frais assimilés	119 481,82 €
Reversement conventionnel de fiscalité, FNGIR	13 151,00 €
Autres charges de gestion courante :	
Indemnités, CCAS, subventions associations, redevances...	34 803,51 €
Service incendie	12 594,74 €
Autres contributions (SIEA, SIVOS)	70 131,50 €
Service instructeur des Autorisations D'occupation des Sols	5 536,48 €
Intérêts des emprunts	4 162,58 €
Opération d'ordre (transfert en section d'investissement)	250 967,80 €



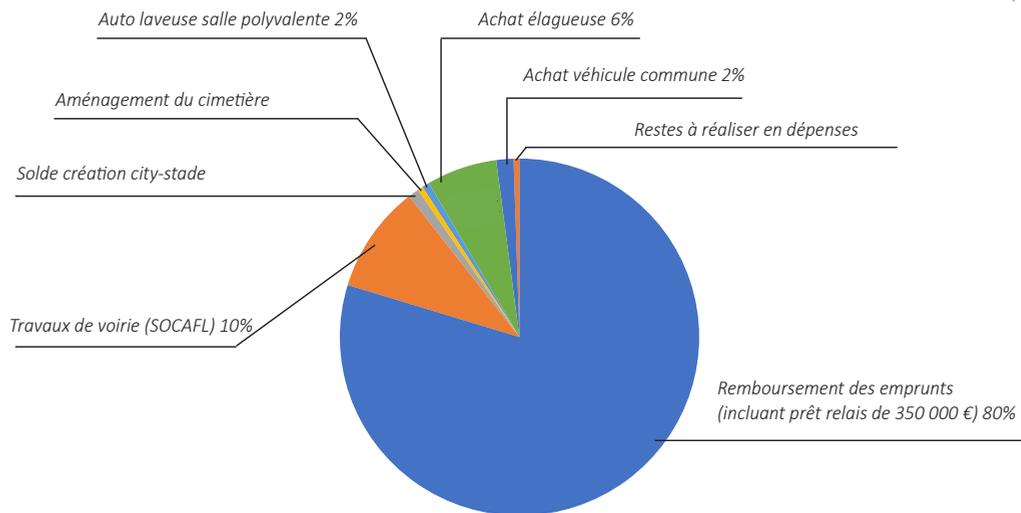
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023	395 803,22 €
Produits des services, du domaine, ventes diverses	3 425,10 €
Impôts et taxes	231 683,36 €
Attribution de compensation	47 786,36 €
Dotations, compensation, attribution et participation	110 736,38 €
FCTVA dépenses de fonctionnement année 2021	2 172,02 €



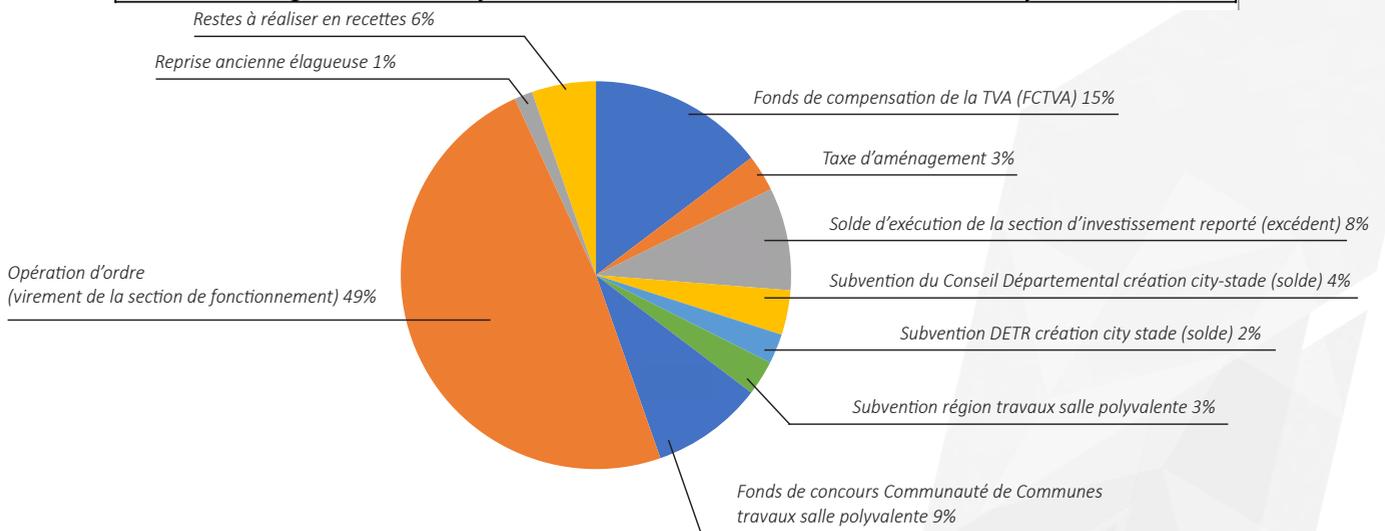
VIE COMMUNALE

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	507 790,13 €
Remboursement des emprunts (incluant prêt relais de 350 000 €)	406 920,45 €
Travaux de voirie (SOCAFL)	49 743,00 €
Solde création city-stade	4 956,00 €
Aménagement du cimetière	2 470,00 €
Auto laveuse salle polyvalente	3 400,68 €
Achat élagueuse	32 400,00 €
Achat véhicule commune	7 900,00 €
Restes à réaliser en dépenses	2 701,32 €
Remplacement poteau incendie Route de la Fléchère	2 701,32 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023	489 617,25 €
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	75 781,00 €
Taxe d'aménagement	15 714,97 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	44 235,25 €
Subvention du Conseil Départemental création city-stade (solde)	19 264,00 €
Subvention DETR création city stade (solde)	12 842,00 €
Subvention région travaux salle polyvalente	15 000,00 €
Fonds de concours Communauté de Communes travaux salle polyvalente	48 012,23 €
Opération d'ordre (virement de la section de fonctionnement)	250 967,80 €
Reprise ancienne élagueuse	7 800,00 €
Restes à réaliser en recettes	27 500,00 €
Subvention région création city-stade	27 500,00 €



VIE COMMUNALE

SLIS Chavannes-sur-Reyssouze

Sur l'année 2023 l'effectif de la compagnie s'élève à 11 sapeurs. Alicia Bilet nous a rejoint après 4 années passés avec la section Jeunes Sapeurs Pompiers de Pont de Vaux, ainsi que Norah Satin quand a elle nous rejoindra début 2024 et pour elle aussi sort de la section JSP.

Le service départemental, ont décidé de changer notre appellation nous sommes devenu SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) au lieu de CPINI.

Cette année certains sapeurs pompiers ont suivi leur formation:

- Emilie BESSONNAT a terminé sa formation initiale. Bravo a elle.
- Céline GUEPE a suivi son stage Incendie sur 3 jours.



Cette année nous avons investi dans 2 tenues de protection contre les guêpes et frelons et du matériel pour la destruction des nids à grande hauteur.

Cette année a eu lieu la traditionnelle fete cantonale des pompiers qui s'est déroulé à Pont de Vaux.

On vous remercie pour les dons que vous avez fait lors de notre vente de crêpes pour les illuminations du 8 décembre, nous avons pu reverser 300 euros à l'AFM Téléthon.

Et aussi un grand merci que vous nous réservé tous les ans lors de notre passage pour les calendriers.

La compagnie recrute si vous voulez renforcé l'équipe, n'hésiter pas à contacter le Chef de corps ou la mairie. Nous avons besoin de vous.

L'amicale organisera le 8 septembre une vente de plats à emporter.

On ne terminera pas sans vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé !!!

Interventions 2023 :

- 13 secours à personnes
 - 3 Accidents
 - 2 Incendies
 - 23 Opérations Diverses dont la tempête du 15 juillet où Chavannes a été impacté.
- Ce qui représente 41 interventions durant l'année 2023.

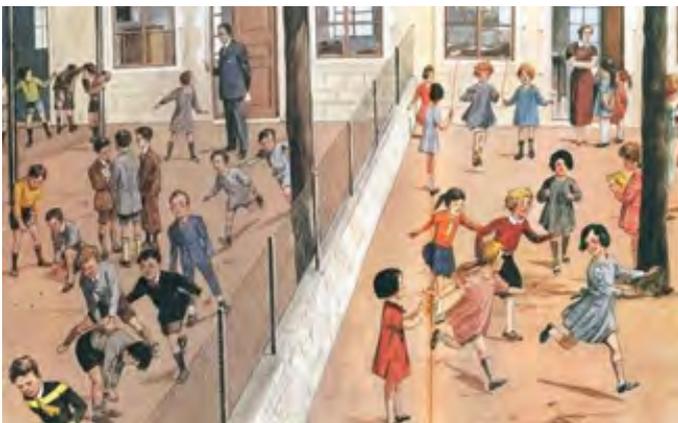


Le SIVOS a pour but de continuer à maintenir les écoles dans les 3 communes, il n'a aucune ressource fiscale propre et fonctionne grâce à la participation des 3 communes et celle des familles qui utilisent la cantine et la garderie.

Cette mutualisation permet de gérer le personnel qui assure les différentes missions: de l'encadrement des enfants à la gestion administrative, et de l'entretien de tous les locaux mis à disposition.

Cette année 2023 a vu le départ à Saint-Etienne de Lydie Brayard pour une retraite bien méritée, il a donc fallu assurer son remplacement, ce qui n'est jamais simple sur ces petits contrats.

Nous avons à faire face à des baisses d'effectifs comme dans de nombreuses communes, nous devons donc subir à la rentrée 2024 une fermeture effective de classe.



La décision finale du lieu de fermeture appartient à madame la directrice académique des services de l'éducation nationale, qui nous la communiquera courant mars. Les maires des 3 communes n'ont pu influencer sur cette décision, les effectifs étant vraiment très bas, ils ont argumenté pour garder les 3 sites en fonctionnement.

Nous devons aussi faire face à une hausse importante du coût de l'énergie, des charges sociales et des matières premières, nous essaierons au maximum de maintenir le prix des repas des cantines mais cela sera compliqué.



Je remercie les enseignantes, les élus, tous les personnels qui gèrent au mieux toutes les situations quelquefois critiques que nous avons rencontrées.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements, merci de vous rapprocher du secrétariat du SIVOS dont le siège est à la mairie de Boissey au 03 85 36 40 68 ou par mail: sivosbcs@orange.fr.

J'associe tous les membres et tous les personnels du SIVOS aux vœux de bonheur et de santé que je vous adresse pour cette nouvelle année 2024.

*Dominique DOUARD
Présidente du SIVOS
Maire de Chavannes sur reyssouze*

RÉTRO 2023



Les vœux du maire



Cérémonie de remise de grades aux pompiers



RÉTRO 2023

L'incendie au Domaine de Mareste



Les portes ouvertes de la caserne de pompiers



RÉTRO 2023

Soirée théâtre avec Bresse Impro



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de l'Union des anciens combattants de Sainte-Bénigne, des porte-drapeaux, du groupement du SLIS de Chavannes, et de la Clique cantonale.

Le dépôt de gerbes, la lecture des textes officiels, les saluts, la minute de silence furent suivis pour les habitants d'un moment plus convivial à la salle Henri Claire.



RÉTRO 2023

Départ à la retraite d'Eric Charvet, notre agent technique

Après 35 ans passés au service de la commune, notre agent technique Eric Charvet est parti en retraite. Il a pu profiter d'un moment convivial entouré des maires honoraires sous les mandats desquels il a travaillé, du conseil et de sa famille avec des cadeaux variés et personnalisés.

Il a terminé en doublette avec Jonathan Charles qui lui succède à ce poste.

Il peut profiter pleinement de ce temps libre entre pêche et chasse.

Belle et longue retraite, Eric !!!!



La fête du village



La tempête de juillet



RÉTRO 2023

Concert Terre et Pierres de Haute Bresse



Cérémonie du 11 novembre

Le samedi 11 novembre, les habitants de Chavannes étaient conviés au monument aux morts pour l'hommage aux morts de la Grande Guerre à partir de 11H15. Une gerbe fut auparavant déposée sur la tombe du soldat inconnu au cimetière.

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de l'Union des anciens combattants de Sainte-Bénigne, des porte-drapeaux, du groupement du SLIS de Chavannes, des conscrits et de la Clique cantonale.

Après les lectures officielles et les dépôts de gerbes, les habitants furent conviés au traditionnel vin d'honneur dans la salle Henri Claire. Les présidents des associations, les forces de l'ordre et de secours, les personnels de la commune, le conseil se rendirent ensuite au repas offert par la commune.



Le repas des anciens



RÉTRO 2023

Les illuminations

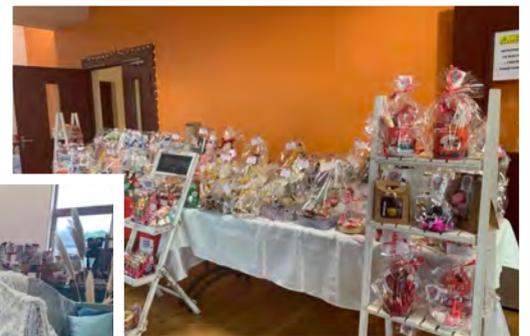
Cette année encore, le bourg s'est animé des multiples décorations et illuminations imaginées, fabriquées par le Comité de fleurissement. Un grand merci pour leur investissement !

Les bénévoles ont répondu présent le dimanche 3 décembre pour installer, accrocher, brancher ces personnages et ces lumières chaleureuses qui ont réchauffé la cour de la mairie. Nous avons pu admirer et participer aux démos de country et apprécier le vin chaud offert par la municipalité. Merci au Club pour les décorations fabriquées !

Le comité des fêtes et les pompiers ont participé activement à ce moment avec frites et crêpes, offrant ainsi une participation officielle au Téléthon, l'ensemble de la recette étant reversé. Un beau moment chaleureux contrant une météo capricieuse !



Le marché de Noël



VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Chavannes sur Reyssouze a pour but de mettre en oeuvre et de réaliser des projets d'animations culturelles et festives intergénérationnelles sur la commune. Celui-ci peut compter sur une équipe dynamique et innovante, ainsi que sur le soutien de 25 bénévoles dévoués.

Tout au long de cette année, les marchés de producteurs et artisans, le 2^{ème} dimanche de chaque mois, sont devenus un vrai lieu de rendez-vous pour les habitants du village, et les communes environnantes.

Cette même dynamique a permis la réussite de la fête du village, les 1 et 2 juillet dernier, avec la présence d'une fête foraine attrayante, pour petits et grands, un magnifique feu d'artifice, devenu tradition dans toute la région, ainsi que le repas « Paella », le dimanche. La vente des bréchets du 12 Novembre a également rencontré un vif succès avec 340 parts vendues !

Le calendrier 2023 sera clôturé par notre 2^{ème} Marché de Noël, le 10 décembre, avec plus de 20 exposants.

D'ores et déjà, le Comité vous annonce une année 2024 chargée en activités et manifestations très variées : diner dansant à thème, brocante, marchés...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!



Présidente : Murielle BAGOUT
Vice-président : Nicolas SATIN
Trésorier : Michel CLERC
Trésorier adjoint : Jonathan CHARLES
Secrétaire : Maryse DUFROUX
Secrétaire adjoint : Philippe BAGOUT

Tel : 06 74 33 76 98

Chavannes en fleurs



Le Comité de Fleurissement « Chavannes en fleurs » vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nos manifestations 2024 :

- **Dimanche 28 avril 2024 : vente de fleurs annuelles et plants de légumes**
- **Samedi 1 juin 2024 : vente de pizzas et tartes**

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 11 février 2024, pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus...



VIE ASSOCIATIVE

Club Amitiés Loisirs

Et voilà l'année se termine, avec ses hauts et ses bas.

Deux nouvelles adhérentes sont venues se joindre à nous dans l'année.

Nous nous réunissons toujours 2 fois par mois. Nous partageons jeux et goûter en fin d'après-midi.

En mars nous avons fêté les 97 ans de notre doyenne, en juin le repas de fin de saison eut lieu, hélas pour la dernière fois chez Munoz.

Après les vacances, reprise en septembre pour nos après-midis et en octobre nous avons remis le repas choucroute et enfin après covid l'animation surprise prévue a pu avoir lieu le 7 décembre avec le tourneur bressan, (orgue de Barbarie) de Nicole et Bernard.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2024 avec, nous l'espérons toujours quelques nouveaux adhérents.

Nouveau : les enfants se joindront à nous désormais au mois de juin.

En attendant, le club vous souhaite une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2024.



Société de Chasse



La société de chasse LA ST HUBERT maintient son effectif à 25 chasseurs ; effectif qui reste quasiment stable, comparé aux années précédentes. Seul ombre au tableau, comme toutes les sociétés de chasse ; la moyenne d'âge ne rajeunit pas. Cette année cynégétique, comme celle qui le fut précédemment, des dates de battues aux grands gibiers sont fixées par avance. Ces dates facilitent ainsi le partage des loisirs avec les autres usagers de la nature.

La régulation des nuisibles comme les renards, les fouines, les ragondins et les corvidés a encore été efficace cette saison. N'oublions pas que les chasseurs jouent aussi un rôle de régulateurs des espèces.

Notre société propose chaque fin de saison une vente de gibier et de plats cuisinés. De nombreuses personnes font honneur à nos plats. Nous profitons de cette occasion pour les remercier.



Nos devises de la société :

La sécurité lors des battues avec la mise en place de panneaux réglementaires, de nombreux miradors sont aussi disposés aux lisières des bois.

La courtoisie vis-à-vis des autres utilisateurs de la nature ; mais la réciprocité n'est pas toujours de mise.

VIE ASSOCIATIVE

Les conscrits



C'est encore une belle année qui s'est écoulée dans notre petite campagne. Et oui, cette année la classe en 4 est à l'honneur, aidée par les 2005 et 2006, nous sommes plus motivés que jamais pour continuer les festivités.

Vous nous avez peut-être déjà croisé avec nos trompettes dans la commune pour vous apporter vos cocardes, faire la fête ou lors de notre vente de plats à emporter début décembre.

Si vous êtes de la 4 et que vous n'avez pas été contacté merci de vous faire connaître, via notre page Facebook, Insta, la mairie, ou notre adresse mail : conscritschavannessurreysouze@gmail.com .

Comme d'habitude voici nos traditionnelles dates :

- Un bal aura lieu le 13 janvier 2024 à partir de 22h
- Le banquet des conscrits aura lieu le samedi 2 mars 2024, suivi des « matefaims » préparés par les sous-conscrits le dimanche 3 mars.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu leur cocarde au cours de nos tournées, vous serez priés de la récupérer le jour du banquet.

La classe en 4 vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



VIVE LA 4

VIE ASSOCIATIVE

Le comité cycliste

Enfin une année normale où toutes nos activités ont pu reprendre. 101 coureurs ont été présents sur notre circuit de Chavannes avec une course le matin et une autre l'après-midi, suivies d'un vin d'honneur.



Les courses organisées par les comités cyclistes locaux comme le nôtre sont très importantes car les coureurs qui disputent ces épreuves ont pour objectif de passer professionnel et peut-être devenir les champions de demain.

Merci à tous les signaleurs bénévoles qui grâce à leur bonne volonté tiennent un rôle essentiel afin que les courses de village ne disparaissent pas.



Le Comité cycliste remercie également les services municipaux, les pompiers qui assurent la sécurité des courses sans oublier Bourg Ain Cyclisme et surtout, tous nos annonceurs, le département et la Mairie qui sont pour nous un soutien financier très important.

En 2023, notre loto avec une majorité de bons d'achat jusqu'à 200€, un vélo homme et un vélo femme, dindes, pâtés-croûte et autres lots a pu avoir lieu. Un grand merci à tous les adhérents du Comité, sans eux rien ne serait possible.

En 2024, nos courses cyclistes auront lieu le 25 août et le loto le 7 décembre.

Le Comité cycliste vous souhaite à tous et toutes une excellente année 2024.

Les 3 sous

Nous sommes une association de parents bénévoles, composée de 14 membres :

Le bureau :

Bruno Sallet, Président
Aurélien Parnaso, Vice-Président
Bouton Elodie, Trésorière
Emeric Douard, Trésorière Adjointe
Carine Lonjarret, Secrétaire
Emilie Bessonnat, Secrétaire adjointe

Et membres du bureau :

Catherine Barday
Vincent Guillaume
Delmas Elodie
Delmas Laurent
Cyndie Préteux
Vanessa Marguin
Florian Berder
Da Silva Claudio

Adresse mail : rpi.les.3sous@gmail.com

L'association a effectué plusieurs manifestations durant l'année 2023.

Un premier concours de belote au mois de janvier dernier, un repas créole sur le mois de mars, la traditionnelle fête de l'école en juin dont les enfants attendent avec impatience et nous présente un spectacle de fin d'année scolaire. Moules/Frites en octobre qui a remporté un franc et s'ajoute nos ventes à emporter auquel les parents et entourage des familles participent.



Avec toutes ses manifestations, les enfants ont pu profiter du maximum de sorties et activités scolaires pour l'année 2023, sans cela se serait impossible.

L'association « les 3 sous » poursuivra cette nouvelle année 2024, dans la convivialité et la bonne humeur, avec les rendez-vous suivants :

- Sam. 13 janvier : Concours de belote à Boissey
- Sam. 23 mars : Carnaval des 3 Sous lieu à définir
- Dim. 9 juin : Vente de colis Barbecue à Chavannes
- Vend. 28 juin : Fête des écoles à Boissey
- Vend. 13 septembre : Assemblée Générale à Chavannes/Reyssouze
- Sam. 28 septembre : Repas Moules/Frites à Chavannes/Reyssouze

Soyez attentifs, plus que jamais, vos enfants comptent sur vous !

Nous vous souhaitons une année 2024 la plus sereine possible !

Les parents bénévoles.

VIE ASSOCIATIVE

Association Chavannoise Loisirs et Culture

En 2023, l'association comptait 36 adhérents.

Les marches ont eu lieu le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi du mois sauf en juillet et août. Le beau temps a très souvent été de la partie sauf durant l'automne très pluvieux.

Quant aux manifestations, l'association a accueilli la troupe Bresse Impro le 15 avril 2023. Une centaine de spectateurs étaient présents pour découvrir ces comédiens amateurs, qui, à partir d'idées venues du public, improvisent un spectacle.

Puis, ce sont 234 marcheurs qui ont participé aux randonnées du 18 mai 2023. La météo était favorable ce jour-là et les trois parcours proposés ont apporté satisfaction.



L'association a également été sollicitée par le Comité de jumelage Pont de Vaux-Dornhan pour une randonnée pédestre, celle-ci s'est déroulée le 23 septembre avec 53 marcheurs. Nous remercions les sociétés de chasse qui ont permis de profiter de la nature en toute sécurité. Merci aux adhérents de l'association pour leur aide durant ces manifestations. Egalement merci à la Mairie, aux services municipaux et aux pompiers.

Pour 2024, la marche continue au même moment que la saison précédente. Les randonnées pédestres auront lieu le jeudi de l'Ascension, à savoir le 9 mai. Et le 16 novembre en soirée, une pièce de théâtre sera proposée par la troupe : le Chien à lunettes.

L'association souhaite une belle année aux Chavannoises et Chavannois !

Chavannes's Country Club



Le Club vient de faire une nouvelle rentrée. Cinq nouvelles recrues sont venues renforcer le rang des danseurs.

Les ateliers ont toujours lieu le lundi à 20h pour les débutants, et à partir de 18h30 le mercredi pour les deux autres groupes.

La saison écoulée a été marquée par plusieurs interventions et animations auprès des résidents des établissements d'accueil de personnes âgées de la région. Les groupes se sont également produits lors de la fête locale début Juillet ainsi que lors du vide grenier organisé par le club.

Le projet de se doter de nouveaux costumes a été concrétisé. L'achat de nouveaux chapeaux est envisagé, ainsi que l'organisation d'une journée récréative pour les adhérents.

Deux dates ont été retenues au calendrier 2024 . Le bal interclubs aura lieu dimanche 11 février à la salle Henri Claire et le vide grenier sera également reconduit dimanche 23 Juin.

Le club se fait une joie d'accueillir de nouveaux danseurs pour une activité enrichissante et ludique.

Contacts : chavannescountryclub01@gmail.com - 03 85 36 49 54 / 06 86 94 61 53

VIE ASSOCIATIVE

Jumelage avec Dornhan (Forêt Noire)

Le 11 février, la choucroute à emporter, organisée pour la deuxième année, a de nouveau été un succès avec plus de 220 parts vendues.

Le 17 mars, l'assemblée générale a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes à Chavannes-sur-Reyssouze.



Du 22 au 24 septembre a eu lieu le temps fort de l'année. Une trentaine de Dornhanais sont venus participer à un week-end de randonnées. Le vendredi après-midi ils ont visité l'église de Chevroux et la ferme du Mont, avec dégustation de cidre et gaufres bressanes.

Le soir, un repas convivial a réuni Allemands et Français à la salle des fêtes de Pont-de-Vaux, avant un concert très apprécié du Gospel de Louhans. Le samedi, la randonnée a emmené les participants sur les chemins de Chavannes, Arbigny et Vescours, avec à midi une pause pique-nique à la salle des fêtes d'Arbigny. Le dimanche matin, changement de paysage, puisque c'est le sable des dunes des Charmes qui a été foulé. Ceux qui le souhaitaient ont assisté à l'office religieux à Pont-de-Vaux. A midi, le repas à la salle des fêtes de Sermoyer a rassemblé une dernière fois tout le monde, avant le départ des Allemands dans l'après-midi.



Une dernière photo de groupe avant le départ des Allemands.

Les cours d'allemand pour adultes ont repris début octobre.

Les 2 et 3 décembre, participation au marché de Noël de Dornhan.

Le 17 décembre, venue d'une délégation allemande pour le Concours de Volailles de Pont-de-Vaux.

PROJETS POUR 2024 :

- **Samedi 10 février : choucroute à emporter.**
- **Vendredi 15 mars : assemblée générale à Boissey.**
- **Samedi 23 mars : réunion de printemps de la Commission de Coordination des Communes Jumelées de l'Ain à Pont-de-Vaux.**
- **Vendredi 28 au dimanche 30 juin : 30^{ème} anniversaire du jumelage, associé à la fête de Dornhan. Une forte délégation française est attendue.**
- **Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.**
- **Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).**
- **Dimanche 15 décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles à Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).**

VIE ASSOCIATIVE

Bresse Foot 01

Le club de football du territoire poursuit sa progression. Sur le plan sportif l'équipe fanion a très bien figuré pour sa première année au plus haut niveau départemental. Chez les jeunes, les titres pour U18 garçons, pour les U15 féminines et pour les U13 ainsi que la victoire des U11 au challenge du conseil Départemental sont venus récompenser une belle saison.

Une grande première pour BF01, nos U13, après avoir brillamment remporté les 2 premières phases en cet automne 2023, joueront en ligue Rhône Alpes Auvergne la dernière phase du championnat 2023 – 2024, accompagnés des 3 autres meilleures équipes départementales.

Une autre fierté du club avec Lisa Dos Santos, joueuse U15 féminine et sélectionnée dans l'équipe départementale du District de l'Ain.

Le nombre de licenciés continue d'évoluer, 411 pour la saison en cours dont 22% sont des féminines.

98 bénévoles accompagnent le fonctionnement, arbitres, éducateurs ou dirigeants.

Le club s'est vu remettre 14 distinctions par le District de l'Ain. A titre individuel, 7 dirigeants se sont vus honorés dont 2 par une médaille d'argent du District. A titre collectif, 7 récompenses sont venues valoriser les équipes soit pour leurs résultats, leur fair-play ou leur sportivité.

Dans le cadre de la structuration du club, au-delà de notre salarié à temps complet Responsable technique

jeunes, nous avons une apprentie qui prépare un Brevet de Moniteur de Football en alternance avec la Fédération Française de Football.



Le club compte 22 équipes couvrant l'ensemble des catégories d'âge, tant masculin que féminin.



BRESSE FOOT 01 est une association dynamique mais elle est loin d'être seule et remercie chaleureusement Les municipalités de Chavannes, St Etienne, Boisse, St Bénigne et Pont de Vaux ainsi que l'intercommunalité pour leurs aides financières et logistiques. Les sponsors et mécènes qui participent à sa vie financière. Tous ses fidèles supporters qui suivent nos équipes à domicile comme à l'extérieur. Les parents d'enfants qui accompagnent et aident les éducateurs. A tous nous vous adressons nos plus sincères remerciements.



www.bf01.footeo.com / Facebook

Listes des manifestations 2024

- **S. 20 janvier** : Sortie de ski au Grand Bornand
- **S. 3 février** : Loto et concours de tarot à Pont de Vaux
- **S. 10 février** : Concours de belote à St Etienne
- **S. 3 mars** : Plats à emporter à l'Arquebuse
- **S.16 mars** : Loto section jeunes à Pont de Vaux
- **D. 12 mai** : Plats à emporter Paella à La Besace
- **V.14 juin** : Tournoi Nicolas Huot à La Besace
- **D. 28 juillet** : Concours de pétanque à La Besace
- **S.8 septembre** : Tournoi section jeunes à La Besace
- **D. 6 octobre** : Plats à emporter section jeunes au Synthétique
- **D. 8 octobre** : Gaufres bressanes à l'Arquebuse
- **D. 8 décembre** : Loto et tirage au sort de la tombola à St Etienne
- **D. 21 décembre** : Gaufres aux glorieuses à Pont de Vaux
- **S.21 décembre** : Concours de tarot à Arbigny

A noter que l'Assemblée Générale du District de l'Ain se tiendra à la Salle Cocagne de St Etienne le vendredi 21 juin 2024

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Pont-de-Vaux et environs

**Sauver une vie est le plus beau cadeau
que vous puissiez faire !**

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment
d'échange et d'information lors de notre
Assemblée Générale qui aura lieu le :

Vendredi 8 mars 2024 à 18h

Salle bleue

Mairie de Pont de Vaux



**Et surtout n'oubliez pas
les 7 bonnes raisons de donner son sang !**

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, ...
- Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

**« Donnez votre Sang »
à la Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX
de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h**

- Lundi 05 février 2024
- Lundi 15 avril 2024
- Jeudi 27 juin 2024 (14h30 à 19h)
- Lundi 16 septembre 2024
- Lundi 18 novembre 2024

L'Éthique pour le don du Sang reste :

- ANONYMAT
- BÉNÉVOLAT
- VOLONTARIAT
- NON-PROFIT
- SÉCURITÉ
- HYGIÈNE
- QUALITÉ

Nous vous attendons nombreux, tant pour
les Dons du Sang, que votre participation à
nos diverses manifestations et votre aide à
promouvoir le Don du Sang autour de vous.



VIE ASSOCIATIVE

Les croqueurs de pommes Jura - Bresse



Ensemble, sauvagardons le SORBIER !

La mission que nous nous sommes fixée est la préservation de la biodiversité fruitière, en général, et pas seulement de celle des pommiers, des poiriers et des pruniers.

Aujourd'hui, nous lançons une campagne pour la préservation d'un arbre remarquable, un fruitier mal connu, et qui est tombé, injustement, en désamour, au siècle dernier, le Sorbier domestique* ou Cormier.



Le Sorbier est un bel arbre, qui peut atteindre 15 à 20 mètres de haut, avec une couronne en dôme, et qui peut vivre jusqu'à 400 ans. Il était très présent partout en France, en dessous de 1400 mètres, sauf dans le nord-ouest, ainsi que dans tout le sud de l'Europe et jusqu'en Asie mineure.

Il s'est malheureusement dangereusement raréfié dans notre région, ce qui est bien regrettable. Car, outre sa beauté, cet arbre possède de nombreuses qualités :

Ses fruits, les cormes, que l'on nomme également sorbes, et qui sont, soit en forme de petites poires ou de petites pommes, sont comestibles. Les cormes se récoltent en octobre, quand elles sont blettes, c'est-à-dire après mûrissement, lorsqu'elles se ramollissent. On peut alors, soit les faire sécher comme les prunes, soit en faire des confitures, soit les consommer macérer dans de l'eau de vie. On en faisait jadis une boisson fermentée appelée « Cormée ».

On en faisait jadis une boisson fermentée appelée « Cormée ».

Le bois du Cormier, d'une belle couleur rose, est un bois particulièrement dense, presque 900 gr/dm². Au milieu du 19^e siècle, il est tant apprécié qu'il est même surexploité. On en fait des crosses de fusil, des vis de presseur, des rabots. On l'utilise notamment pour la fabrication des alluchons- les barrettes d'habillage des rouages de transmission dans les moulins et les ateliers. Il était aussi apprécié pour l'ébénisterie. Aujourd'hui, le bois de Cormier n'a rien perdu de ses grandes qualités. Du fait de sa rareté, son prix peut atteindre des valeurs record, notamment pour son utilisation pour la lutherie.

Le Sorbier a aussi des propriétés médicinales. On en a extrait une molécule portant le nom de sorbitol, maintenant produite par synthèse. Cette molécule entre dans la composition de nombreux médicaments traitant de problèmes aussi variés que les troubles de la ménopause, l'hypertension, le diabète, les séquelles des phlébites et des varices, les ennuis de digestion ou de constipation pour n'en citer que quelques-uns.

Tant de qualités plaident en faveur de sa sauvegarde ! Mais, s'il en subsiste quelques beaux spécimens dans le sud de la Bresse bourguignonne et dans la Bresse de l'Ain, il se fait de plus en plus rare dans nos campagnes. Hors, il fait partie de notre patrimoine botanique et nous estimons qu'il mérite que nous le fassions mieux connaître, voir que nous donnions envie de le cultiver. Ainsi, pour contribuer à sa sauvegarde, nous avons décidé de faire un recensement des spécimens existants sur notre territoire et d'établir une carte indiquant leur présence. Ce recensement a également pour but de sensibiliser les détenteurs afin d'éviter des abattages par ignorance.

Nous souhaitons donc solliciter votre contribution en vous priant de participer à ce recensement. Faites-nous savoir si vous possédez un tel arbre ou si vous avez connaissance de l'existence d'un sorbier dans votre voisinage, en contactant l'un de nos coordinateurs :



Pour le Jura et la Saône et Loire :

Gérard Bêche, tél. : 03 85 74 80 07

Pour l'Ain : Alain Michon, tél. : 06 07 43 82 95

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative, et, bien sûr, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de cette action.

** (Ne pas confondre le Sorbier domestique avec le Sorbier des oiseleurs)*

*LES CROQUEURS de pommes Jura-Bresse
Secrétariat, La Bascule, 28, chemin de l'Étang, 01560 CORMOZ*

Courriel : croqueursjurabresse@gmail.com

Site : www.croqueursdepommes-jurabresse.fr

Facebook : [croqueursdepommesjurabresse](https://www.facebook.com/croqueursdepommesjurabresse)

Centre d'Etudes & Travaux Montessori

Le Centre d'Etudes & Travaux Montessori (Ferme du Mollard-Gaillard) a fait sa première rentrée de septembre cette année, avec une communauté de 12 adolescents âgés de 11 à 15 ans, accompagnés de deux éducateurs Montessori AMI 12-18 ans, Maxime Heurtaux et Manuel Penin.

Une éducatrice anglophone est recrutée et rejoindra l'équipe dès les formalités de Visa abouties.



Photo : www.collegelycee-montessori-lyon.org

Cette année, l'origine des étudiants accueillis s'est élargie, certains jeunes venant d'autres régions de France ou de l'étranger, un élargissement qui se confirme avec les perspectives attendues pour les mois à venir. Les études menées sur ces deux premières périodes de l'année ont été portées sur le thème de l'eau en septembre-octobre et sur l'écosystème de la ferme en novembre-décembre. C'est à partir de ce thème général que sont abordés par l'ensemble de la communauté adolescente les travaux, les sciences, les techniques, les lectures, l'histoire, la méthodologie de recherche. En janvier-février, avec la période hivernale, nous étudierons la santé.

L'établissement a été reconnu par l'institution Montessori française et internationale (AMF, ISMM, AMI)¹ pour réunir les conditions de « l'environnement préparé » Montessori pour les adolescents-la maison de campagne avec vie résidentielle et production de la terre, le travail libre alternant l'étude et la prise en responsabilité de la vie du lieu par les jeunes gens. Nous avons été désignés centre de formation français pour les éducateurs Montessori 12-18 ans et avons accueilli une première session de cours introductif tout public en novembre 2023, menée par la formatrice AMI 12-18 ans Jenny Höglund.

C'est un événement important pour notre école et aussi pour le développement de ce travail en France, et nous sommes heureux que cela puisse se dérouler à Chavannes. Nous avons organisé également en novembre la rencontre semi-annuelle des éducateurs Montessori AMI 12-18 ans dont nous coordonnons le réseau francophone.

L'environnement de Chavannes-sur-Reyssouze est riche pour le travail de l'adolescent selon l'approche du Dr. Montessori : la campagne paisible qui est une ressource pour la croissance des jeunes, les relations avec le voisinage qui montre bienveillance et soutien pour notre travail, les possibilités d'activités agricoles, les marchés de Chavannes et de Pont-de-Vaux, le partenariat avec la bibliothèque de Pont-de-Vaux très à l'écoute et dynamique pour nous fournir des ouvrages sur nos thèmes d'études, la maison- son potentiel, son histoire que nous avons commencé à étudier à partir de toutes les archives trouvées sur place et aussi grâce aux témoignages des habitants-, la relation constructive avec la Mairie que nous remercions.

Nous voici au début d'un travail que nous menons avec un intérêt et une reconnaissance chaque jour renouvelés.

VIE SOCIALE

L'ADMR

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



pour tous, toute la vie, partout

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

L'ADMR est le premier réseau français associatif aux service des personnes. Son rôle est d'apporter du soutien à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour plus de confort, pour plus de soutien aux aidants ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Pour analyser vos besoins, nous vous rendons visite sans engagement.

Vous souhaitez des informations complémentaires ?
Un devis gratuit en ligne ou découvrir nos offres d'emploi ?

Consultez notre site internet :
www.fede01.admr.org

ADAPA



Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

04 74 45 59 64
Pavillon B2 - Allée de la Santé
01190 PONT DE VAUX

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

On recrute !

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !
Postulez à recrutement@adapa01.com ou RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »

AIDS

Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires

www.services-ain.com
801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com

membre du réseau ADMR

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

50% de réduction

- Bricolage
- Bâtiment
- Restauration
- Jardinage
- Entretien
- Administratif
- Garde d'enfants
+ de 3 ans

L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

VIE SOCIALE

ASC (Action Sociale Chavannoise, anciennement CCAS)

L'Action Sociale Chavannoise a œuvré tout au long de l'année pour l'aide aux personnes en difficulté de la commune. Des dossiers d'aides sociales ont été étudiés au cas par cas.



Le 12 octobre, a eu lieu la vente de brioches au profit de l'ADAPEI de l'Ain. Un très bon accueil général a été réservé aux équipes présentes et volontaires ce jour-là. Nous remercions les chavannois pour leur générosité, ainsi que les bénévoles, cette journée a permis de verser la somme de 1011 €uros à l'ADAPEI de l'Ain.

Les aînés qui l'avaient choisi se sont retrouvés à la salle Henri Claire le 18 novembre midi autour

d'un délicieux repas servi par le traiteur La Marmite de Feillens. Léondine, Clown a présenté un spectacle qui a enchanté tous les convives ainsi que les membres de L'A.S.C.

Nous tenons à remercier chaleureusement le traiteur et Pascale pour la réussite de ce moment convivial.

Des colis ont été distribués aux autres personnes qui n'avaient pas choisi le repas, sans oublier les personnes hospitalisées.

Tous les membres de l'A.S.C vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 que cette année vous soit douce. Prenez soin de vous.

Ain Domicile Services



NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

AIN DOMICILE SERVICES
adedom

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

- ENTRETIEN DU LOGEMENT
- GARDE D'ENFANTS DE + 3 ANS
- COURSES
- RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

- TRANSFERT, INSTALLATION
- SURVEILLANCE
- AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE

- TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
- ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
- STIMULATION
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT

- PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
- RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Justine SUARD
3 place Legrand
01 190 PONT DE VAUX
03 85 36 13 51 - 06 19 14 95 84
haute.bresse@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

VIE SOCIALE

Croix-Rouge française

Unité locale du Val de Saône



croix-rouge française

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- **A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry**
- **A Replonges , 363 rue Janin**

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la Banque Alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte nationale de fin novembre pour alimenter la Banque Alimentaire.

Lors des permanences, nous recevons des personnes

qui ont besoin de parler et de se sentir écoutées et aidées.

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à venir renforcer l'équipe : S'engager à la Croix Rouge, c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.

Venez nous rencontrer :

- **A Pont de Vaux le mercredi matin de 9h à 12h :
Martine Dupuy d'Angeac - Tel : 03 85 30 93 95**
- **A Replonges les 1er et 3e samedis matin de 10h à 12h :
Jocelyne Chameroy - Tel : 03 85 31 12 65**

ADIL

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires

/ collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité. Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint
01000 Bourg en Bresse

Tél : 04.74.21.82.77 - adil@adil01.fr

www.adil01.org



VIE SOCIALE

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE

“ La Communauté de communes
au service des usagers de 60 ans et plus ”

- Livraison au domicile du bénéficiaire
- Un repas équilibré
- Sans condition de ressources
- Un repas assuré 7j/7

1 repas complet	9,00€
1 soupe	1,00€

Comment fonctionne le portage de repas ?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Le repas du mercredi est livré le mardi, ceux du week-end le vendredi (la veille en cas de jour férié).
Le livreur remet le repas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Le + : un passage régulier dans la semaine offre la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isolement et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 9€.
Le coût d'une soupe est de 1€.

Comment mettre en place ce service ?

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail.
Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Composition

du repas

Entrée

Viande ou poisson

Légumes

Fromage ou laitage

Dessert

Pain

Comment réchauffer les plats ?

Au bain-marie.
Au four à micro-onde (les barquettes sont adaptées à ce mode d'emploi).

Des plats équilibrés et adaptés

Elaborés localement par la société RPC, domiciliée à Manziat.

À savoir

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Attention

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Sophie BERRY

☎ 03 85 36 37 60

✉ sberry@ccbresseetsaone.fr

Communauté de communes Bresse et Saône
50, chemin de la Glaine 01380 Bâgé-le-Châtel
03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

AIDE AU TRANSPORT

des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence.
Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

- Une carte de transport nominative
- Un carnet de 15 tickets de transport

Prénom
NOM

5€
l'unité

Valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMARTAIN TAXI | Bâgé-Dommartin TAXI SERVICE | Feillens AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
BR TAXI | Bâgé-le-Châtel TAXI PRO | Manziat TAXI BAGÉ | Bâgé-Dommartin
ALLO THOMAS TAXI | Feillens MICKAËL TAXI | Ozan

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr
@ccbresseetsaone

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

INFOS

Environnement

Au 1^{er} janvier 2024, les communes du Nord (ex-Communauté de communes de Pont-de-Vaux) passeront au ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours (collecte en C 0,5).

A Chavannes-sur-Reyssouze, passage en semaines paires le lundi.

En cas de jour férié, les jours de collecte sont décalés au jour suivant (ex : lundi pour mardi jusqu'à jeudi pour vendredi)



2024 CHAVANNES SUR-REYSSOUZE																																												
JANVIER							FÉVRIER							MARS																														
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D																								
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24							

La Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux



Structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône, cet espace innovant est idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales. Pas moins de 4 sites remarquables, labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) vous accueillent dans un rayon de 8km autour de Pont-de-Vaux !

Exposition interactive

Vivre une expérience immersive en famille

Jouez, manipuler et découvrez !

Un espace innovant idéal pour découvrir la faune, la flore du territoire Bresse – val de Saône. Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.

+ Livrets-jeux dès 6 ans

Explorez la prairie inondable du Val de Saône et ses oiseaux, pêchez des poissons virtuels, protégez les dunes des Charmes, testez vos connaissances sur le cycle de l'eau, Surfez sur la table tactile à la rencontre du castor...

Nouveau film : Offrez-vous un voyage au cœur des paysages en Bresse – Val de Saône grâce à de magnifiques prises de vue projetées sur écran géant en haute résolution.

Tarif : 4€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans - Durée : 1h30 environ
Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

Nouveaux parcours d'aventures scénarisés Explor Games®

Explorez, testez, réfléchissez et relevez les défis !

« La légende des mystérieux géants »

Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, transformez-vous en aventuriers avec pour

La maison de l'eau et de la nature

PONT-DE-VAUX (01)
20 MIN DE MACON - 40 MIN DE BOURG

Les Mondes Minuscules à l'assaut des sables !

OUVREZ GRAND VOS SENS

PARCOURS D'AVENTURES - EXPOSITION INTERACTIVE - ANIMATIONS

mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands arbres éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. 10 énigmes sont à résoudre.

Lieu : autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux. Parcours d'2,5km, plat et accessible à tous - Durée : environ 1h30. A partir de 7 ans - Tarif : 10€/tablette fournie (4 personnes)

« Les mondes minuscules : À l'assaut des sables ! »

Un parcours d'aventure Explor Games® vous entraîne au cœur de l'Espace naturel sensible des Dunes des Charmes à Sermoyer, où défis et énigmes vous attendent. Immersion garantie !

Parcours de 2,4km - Durée : 1h30- A partir de 7 ans - Tarif : gratuit, application à télécharger sur votre téléphone ou 10€/ tablette fournie à la Maison de l'eau

Ouverture au public individuel :

Mai à octobre :

mercredi et samedi, 14h -18h

Vacances hiver, printemps et automne: du mardi au samedi, 14h -18h

Juillet et août :

du mardi au dimanche, 14h -18h

Accueil des groupes :

Visite guidée sur rdv toute l'année

Tarif : 5€/adulte, 1 gratuité toutes les 20 entrées

Accueil des scolaires et centres de loisirs :

Toute l'année sur réservation

Visite exposition commentée :

3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte »

Route de Fleurville

Pont-de-Vaux

03 85 33 03 34

Maison.eau.nature@ccbresseetsaone.fr

www.maison-eau-nature.com

FB : maisoneaunature01

L'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont de Vaux

Une équipe technique à nouveau au complet !

Frédérique Couturier, directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux a eu le plaisir de voir son équipe au complet avec l'arrivée définitive de Karin Maassen en avril 2022 et de Justine Ferrand en octobre 2022, l'office de tourisme retrouve ainsi un fonctionnement optimal pour l'ouverture toute l'année des 2 bureaux d'accueil et pour assurer les autres missions. Karin est plus particulièrement chargée des réservations groupes, du suivi des prestataires du territoire, de la mise en ligne, via notre base de données Apidae, des itinéraires de randonnées pédestres et vélos. Quant à Justine, elle s'occupe de la promotion et de la communication, du suivi des animations et expositions proposées par l'office de tourisme. Référente Apidae, elle s'occupe aussi de la mise à jour des événements.

A l'été 2023, on retrouve enfin une fréquentation normale d'avant covid avec une belle progression des touristes français comme étrangers (plus 17% par rapport à 2022). La météo très favorable jusqu'en octobre a également prolongé la saison.

Belle saison pour **le bateau « Ville de Pont-de-Vaux II »**. Du 17 avril au 10 octobre, 7700 passagers, soit une augmentation de 18% par rapport à 2022 ont profité des croisières sur la Saône ou la Seille. Pour assurer cette activité l'Office de Tourisme a recruté 7 saisonniers.



2 visites guidées de Bâgé-le-Châtel et 2 visites guidées de Pont-de-Vaux organisées par l'Office de Tourisme ont permis à 56 personnes (au total) de découvrir les secrets du patrimoine de ces 2 cités.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. 434 visiteurs cette année, sans compter la fréquentation des 400 ans du Duché de Pont-de-Vaux organisé le même week-end.

ANIMATIONS

Cette année encore, Les bénévoles de l'office de tourisme n'ont pas ménagé leurs efforts et mis en place un grand nombre d'animations au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel et sur le territoire :

Les expositions thématiques

Exposition pédagogique sur les jeux olympiques et paralympiques avec l'association "24 pour tous" en janvier-février



Exposition concours photos en octobre et novembre sur les thèmes "Ouvrez l'oeil sur Bâgé-le-Châtel" et "Les caprices de la météo" qui a présenté 60 photos de 21 photographes amateurs

Expo cadeaux de Noël en décembre : Artisans, artistes et producteurs de la région ont mis en avant leur savoir-faire avec une grande variété de produits et d'objets : bijoux, produits du terroir, artisanat... un véritable écrin aux couleurs de Noël !

Les expositions artistiques

Chaque mois, d'avril à Septembre, des expositions artistiques présentent les œuvres d'artistes locaux ou régionaux, au Bureau d'Informations Touristiques de Bâgé-le-Châtel.

Les animations grand public

Le 1^{er} Festival d'Aquarelle en Bresse et Saône du 17 au 21 juin a remporté un vif succès avec 1300 personnes accueillies à l'église de Saint-André-de-Bâgé pour admirer les œuvres des participants et 700 personnes ont assisté aux démonstrations d'artistes de renommée nationale et internationale

La randonnée pédestre dimanche 22 octobre au départ de l'espace du chêne à Manziat a comblé les 186 participants qui ont parcouru les 3 circuits (8, 13 et 18 km) concoctés par les bénévoles et dégusté une assiette conviviale à l'arrivée grâce au soutien fidèle de plusieurs producteurs et commerçants locaux. Un grand merci à tous !



L'équipe de bénévoles motivés reconduira l'ensemble des animations, hormis le Festival de l'aquarelle qui deviendra la « **Biennale d'aquarelles en Bresse Val de Saône** ». La prochaine édition est fixée du 14 au 19 juin 2025 !

PERSPECTIVES

L'office de tourisme continue à favoriser le développement touristique grâce à différentes actions :

Visiter les prestataires (chambres d'hôtes, hôtels, campings, restaurants) ce qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser les brochures du territoire, de les informer sur les services de l'office de tourisme.

Favoriser le développement d'une offre nature autour d'itinéraires vélo sur le territoire pour les touristes en séjour et les excursionnistes (boucles loisirs de 20 à 30 km maximum) en collaboration avec Aintourisme et la communauté de communes Bresse et Saône.

Conforter l'offre de randonnée pédestre en travaillant avec la communauté de communes à la promotion de 32 circuits (balisage, panneau de départ, plans) avec un panneau d'informations dans toutes les communes et la réalisation à terme d'un nouveau topo guide regroupant tous les circuits du territoire.

Rééditer nos brochures touristiques : guides des restaurants, guide et carte touristique

Mise en ligne d'un nouveau site internet pour le bateau www.bateau-bresse-saone.com qui propose réservations et paiements en ligne pour la billetterie et les bons cadeaux croisières.



CÔTÉ PRATIQUE

Nous contacter :

Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux
2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux (03 85 30 30 02)

Bureau d'information touristique
2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel (03 85 30 56 66)

contact@bage-pontdevaux-tourisme.com
www.bage-pontdevaux-tourisme.com
<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>
Instagram: [bage_pontdevaux_tourisme](https://www.instagram.com/bage_pontdevaux_tourisme)

Pour les croisières à bord du bateau restaurant
« Ville de Pont-de-Vaux 2 »
www.bateau-bresse-saone.com

INFOS

Etat-Civil

* Seules les personnes l'ayant souhaité apparaissent sur cette page

NAISSANCES* :

TRAINANT Octavia, Pascale, Sandrine née le 25/06/2023 fille de JACQUET Gaëlle et TRAINANT Geoffrey

GENET Amélia née le 25/07/2023 fille de GENET Jonathan et MARGUIN Sabrina

CLERC Ilyana née le 21/09/2023 fille de CLERC Stéphane et SMITS Betty

DUCRET Agathe née le 28/09/2023 fille de DUCRET Morgan et GAUTHERET Pénélope

LEMONON Aaron né le 02/10/2023 fils de LEMONON Lucas et FLEURY Britany

MARIAGES* :

M. MARZOUGUI Sabri et Mme WIEME Ophélie Adeline le 26/08/2023

M. CHEVAUCHET Brice et Mme CLERC Céline le 25/11/2023

DÉCÈS :

Monsieur BAGHDASSARIAN Jacques, le 24/01/2023

Monsieur BERARDET Georges, le 18/04/2023

Madame CLAIRE Ginette née POIZAT, le 12/11/2023

Madame GRUET Simone née BUCHAILLE, le 20/12/2023



Recensement

La campagne officielle de recensement débutera le 18 janvier et se terminera le 17 février 2024.

Isabelle JOLY et Bernard DEBOST seront nos agents recenseurs et passeront vous rencontrer durant cette période.

Vous aurez la possibilité de compléter le document soit en ligne soit en version papier.



A poster for the 2024 population census. It features a stylized illustration of a town with a large yellow sun, a church, and people walking and riding a bicycle. The text on the poster reads: "Recensement de la population 2024", "Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !", "Encore plus simple par internet", and "le-recensement-et-moi.fr". At the bottom, it says: "Le recensement démarre le 18 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie." The logo of the French Republic is in the top left, and the Insee logo is in the top right.

Infos utiles

Pizzas



La société JUST QUEEN qui se développe dans la région a souhaité louer un emplacement pour implanter l'un de ses distributeurs sur la place. Vous pourrez en quelques minutes venir chercher une pizza fraîche à cuire chez vous ou la récupérer déjà cuite, des boissons seront proposées également.

Les pizzas sont fabriquées dans leur atelier de Macon et distribuées quotidiennement, avec un large choix. L'installation de la machine, les branchements électriques, la plate-forme en béton ont été entièrement pris en charge financièrement par JUST QUEEN, le contrat prévoit également un loyer intéressant pour la commune. Cette société s'installe aussi dans des communes alentour (Arbigny).

Alors bientôt dégustation de pizzas généreuses !!!

Les grandes étapes de l'action pénale en droit de l'urbanisme

L'infraction en urbanisme est principalement un délit, qu'il s'agisse de la réalisation de travaux en l'absence de demande d'autorisation, non conformes à une autorisation ou bien encore de travaux réalisés en méconnaissance des règles d'urbanisme.

Pourquoi constater l'infraction ?

- Eviter la multiplication des infractions.
- Rendre effectif le principe d'égalité devant la loi et les charges publiques.
- Conserver la cohérence et la qualité du paysage, de l'environnement et de l'aménagement.

Entretien des jardins :

La valorisation du compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée. L'abandon de débris dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits. La combustion de déchets de chantier, de débris ou de déchets verts génère l'émission de substances ayant des effets nocifs sur l'environnement et la santé humaine.

Les entreprises ou particuliers ont obligation d'utiliser les moyens mis à leur disposition pour l'élimination de leurs déchets (collecte, déchetterie, filière de valorisation).

En cas de non-respect, une contravention de 450 Euros peut être appliquée. (Article 131-13 du code pénal)

Il est demandé à tous les propriétaires de couper les branches en limite de propriété dépassant sur la voie publique et d'abattre les arbres en mauvais état en bordure de voie communale, des lignes téléphonique ou électrique afin d'éviter des coupures d'électricité en cas d'orage ou de vent violent.



Veillez à nettoyer les voies communales lorsque vous effectuez des travaux salissants (tontes, travaux agricoles...) pour éviter tout risque d'accident.

RAPPEL

Les traces des violentes tempêtes de cet été sont encore visibles. Beaucoup d'arbres n'ont pas été dégagés au bord des routes et dans les chemins par les propriétaires. De nombreuses branches sont encore prêtes à tomber ou ont déjà nécessité l'intervention de notre agent. Elles encombrant souvent aussi les fossés empêchant leur curage indispensable avec les pluies actuelles. Il est rappelé que les propriétaires sont tenus de vérifier l'état de leurs arbres, de les élaguer ou abattre s'il le faut, de dégager les branches au sol.

INFOS

Infos utiles



ENEDIS dépannage électricité :

tél : 09.72.67.50.01

SAUR: dépannage :

tél: 03.60.58.40.48

AMBULANCE DE PROXIMITÉ

(Pont de Vaux):

tél: 03.85.23.86.10

GENDARMERIE

(St Laurent sur Saône) :

tél: 03.85.22.80.50.

ou le 17 après 20h

Les pompiers

(SERVICE LOCAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)

A appeler pour les nids de guêpes :

Chef de Corps : **Adjudant Mickael CLAIRE**

(06 81 45 45 98)

Pour les autres interventions : **18 ou 112**

Correspondant Le Progrès

Guy SAUTAREL : Chavannes sur Reyssouze

tél 03.85.36.49.54 / 06.77.78.88.72

guy.sautarel@gmail.com

Correspondant la Voix de l'Ain

Charles MATHEY : tél : 09.65.03.15.44.

01.pontdevaux.info@gmail.com



Assistante maternelle

BUFFY Sophie

1218 route de Mantenay

tél : 03.58.19.69.88

Chiens à déclarer



Par arrêté préfectoral, les personnes détentrices de chiens dangereux de catégorie 1 et 2 doivent demander la délivrance du permis de détention de chiens dangereux depuis le 1^{er} janvier 2010.

La divagation des chiens est interdite.

Nous vous recommandons de munir votre chien d'un collier avec vos coordonnées, même s'il est pucé afin d'éviter un transfert au chenil intercommunal.

RAPPEL
Les propriétaires de chiens sont responsables de la nuisance sonore en cas d'aboiements répétitifs

Nuisances sonores

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h. Leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 08h à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.





Chavannes sur Reyssouze

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EST À VOTRE SERVICE À CHAVANNES SUR REYSSOUZE

Pour vous accompagner gratuitement dans l'apprentissage du numérique au quotidien.



INFOS



RENCONTREZ VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EN MAIRIE

PERMANENCE TOUS LES 15 JOURS, LES JEUDIS DE 14H30 À 16H30 (à partir du 7 avril, 21 avril 2022)

Venez de préférence avec votre matériel : Smartphone, tablette, ordinateur portable...

Je découvre, j'apprends ou je me perfectionne à...



utiliser les équipements informatiques



envoyer et gérer mes courriels



utiliser mon smartphone, ma tablette



faire mes démarches en ligne



naviguer sur Internet



créer et gérer mes contenus numériques

Ateliers collectifs

Accompagnements individuels

Présentations d'outils ou de thématiques

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Avec votre conseillère numérique



Delphine HAZAMI

06.15.27.92.37
d.hazami@siea.fr

<Opération soutenue par l'Etat, dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services>



L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :



Je veux trouver un emploi ou une formation

- Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi
- Utiliser les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi
- Découvrir les ressources pour réaliser mon CV et le diffuser
- Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi



Je veux échanger avec mes proches

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, pièces jointes, réception, réponse et gestion)
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.)



Je veux accompagner mon enfant

- Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques
- Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance
- Découvrir les usages numériques des enfants/adolescents
- Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique



Je veux découvrir les opportunités de mon territoire

- Trouver un logement sur internet
- Accéder à l'offre locale de soins
- Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité
- S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi



Je veux utiliser les opportunités du numérique

- Déposer une annonce sur les sites de petites annonces
- Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne
- Maîtriser ma consommation énergétique
- Créer des espaces personnels des services publics (France Connect)
- Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques

La commune a renouvelé le contrat « Conseiller numérique » pour une durée de 3 ans. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la mairie !

INFOS

Les tarifs

CIMETIERE		
Place de 2,5 m ²	15 ans	81 euros
	30 ans	121 euros
	50 ans	174 euros
Place de 5 m ²	15 ans	162 euros
	30 ans	242 euros
	50 ans	348 euros
COLUMBARIUM		
1 niche pour 2 urnes	15 ans	401 euros
1 cavurne	15 ans	174 euros
JARDIN DU SOUVENIR		
Inscription plaque sans limitation de durée		126 euros

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES à compter du 01 Janvier 2022

LOCATION SUR 2 JOURS	½ SALLE	SALLE COMPLETE (cuisine et bar)	VAISSELLE		FORFAIT ELECTRICITE
			-100 couverts	+100 couverts	
PARTICULIERS DE CHAVANNES	200€	360€	30€	40€	25€
PARTICULIERS EXTERIEURS	320€	480€	30€	40€	25€
ASSOCIATIONS DE CHAVANNES	Gratuité 2 fois par an				
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	250€	410€	30€	40€	25€
EVENEMENTS- ORGANISMES	150€	230€	30	40	25
CAUTION AHRRES	750€ 50€	1000€ 100€			

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Prime fixe	98€/an
Redevance utilisation(TVA 5.5%)	2.06€ HT/ m3
Participation pour les constructions neuves ou existantes	1800€

DROITS ET BRANCHEMENTS

Branchements individuels	665€ HT
Branchements collectifs/ 2 logements	1005€ HT
Branchements collectifs/ 3 logements	1340€ HT
Branchements collectifs/ 4 logements	1680€ HT

Calendrier des manifestations 2024

JANVIER

6 janvier Vœux du maire
13 janvier Concours de belote à Boissey- Les 3 Sous
13 janvier Bal des conscrits

FEVRIER

03 Février Repas dansant- Comité des Fêtes
11 février Bal Country
23 Février Assemblée générale- Comite Cycliste
25 Février Plats à emporter - Chasse

MARS

2 Mars Banquet des conscrits
3 Mars Matefaims
10 Mars Marché - Comité des Fêtes
23 Mars Carnaval et vente à emporter (Saint-Erienne)- Les 3 Sous
29 Mars Assemblée Générale- Chasse

AVRIL

14 Avril Marché- Comité des Fêtes
28 Avril Vente de Fleurs- Comité de Fleurissement

MAI

9 Mai Randonnée - Association Loisirs et culture
12 Mai Marché - Comité des fêtes

JUIN

8 Juin Vente de pizzas - Comité de Fleurissement
9 Juin Marché - Comité des Fêtes
9 Juin Vente de colis barbecue – Les 3 Sous
28 Juin Fête de l'École - Boissey - Comité des fêtes
23 Juin Brocante - Country

JUILLET

6 et 7 juillet Fête du village - Comité des fêtes

AOUT

25 août Course cycliste

SEPTEMBRE

8 septembre Marché- Comité des fêtes
13 septembre Assemblée Générale des 3 Sous
22 septembre Brocante - Comité des fêtes
26 septembre Assemblée générale - Association loisirs et culture
28 septembre Soirée moules-frites - Les 3 Sous

OCTOBRE

20 octobre Marché - Comité des Fêtes

NOVEMBRE

10 novembre Marché et vente à emporter - Comité des fêtes
24 novembre Vente à emporter - Les 3 Sous

DECEMBRE

7 décembre Loto - Comité cycliste
8 Décembre Illuminations
15 Décembre Marché de Noël - Comité des fêtes

